



Dossier
La rentrée scolaire

Septembre - Octobre 2015



Associations
Le forum en images

Patrimoine
Balade patrimoniale





Commémoration du 24 août



80 ans de l'ESDB

Maisons fleuries



ACTU	2
ECONOMIE	4
DOSSIER	5
La rentrée	
SPORT	9
DU CÔTÉ DU	10
Centre Socio-Culturel	
CULTURE	12
PATRIMOINE	14
L'ESSENTIEL	16
L'Etat Civil	
URBANISME	17
ASSOCIATIONS	18
PAPETERIES	22
VOTRE VILLE	23
PARRAINAGE	24
INFOS EXPRESS	25
REGARDS SUR MA VILLE ..	26
CARNET	27
LIBRE EXPRESSION	28



**Les élus sont à votre écoute.
Sur rendez-vous**
04 76 45 79 45

Daniel CHAVAND Maire

Michèle COUVERT Affaires Sociales, Petite Enfance,
Personnel communal

Paul RAMOUSSE Travaux, Eau et Assainissement

Salih ARRADA Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA Finances

Daniel MODESTO Environnement, Cadre de vie,
Sécurité, Foires

Frédéric CEVA Urbanisme

Clara MONTEIL Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET Commerce et artisanat,
Animation et promotion de la ville,
Relations avec les quartiers,
Parrainage du 7^e BCA,
correspondant Défense

Brigitte BOESSO Conseillère déléguée à la vie
associative, au sport et à la culture



Daniel Chavand, Maire de Villard-Bonnot

Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,

L'agence postale de Lancey

Comme chacun sait, notre agence postale est temporairement fermée pour cause d'importants travaux de transformation et de réhabilitation qui consistent en la rénovation de l'agence postale elle-même, mais aussi la création d'une salle destinée aux usagers occupant actuellement le foyer de la rue de Chamechaude, lequel devant dans le futur, devenir le restaurant scolaire de l'école maternelle voisine République.

A l'origine, c'est-à-dire à la fin du printemps, nous pensions de toute bonne foi qu'une fermeture de 2 mois, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, serait suffisante. Or, la présence très importante d'amiante et la décision de la municipalité d'installer une climatisation pour assurer à l'ensemble des sociétés et notamment à nos aînés, comme à Brignoud, une salle rafraîchie en période de canicule, ont contraint l'architecte à modifier le planning des travaux.

En effet, les délais de traitement de l'amiante et les travaux supplémentaires inhérents de la volonté d'inscrire ce bâtiment comme « espace rafraîchi » sur Lancey en période de grosses chaleurs, nous ont obligé de différer la réouverture de l'agence postale, au début de l'hiver.

Cependant, et ce sera ma conclusion, terminons par une note positive et optimiste, même si le présent nous contraint à quelque inconfort, la réouverture définitive de l'agence et de la salle commune nous apportera un mieux-être évident.

Merci cher(e)s Villardiennes et Villardiens de votre bienveillante compréhension et recevez, en retour, l'expression de nos sentiments sincères et toujours à votre service.

Daniel Chavand,
le Maire

Les élections régionales se préparent

Prévues initialement en mars 2015, les élections régionales auront finalement lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale et des 13 nouvelles régions françaises.

Ce scrutin sera le dernier avant l'élection présidentielle en 2017. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, les listes ayant obtenues plus de 10% des suffrages sont qualifiées pour le deuxième tour. La liste qui arrive en tête au second tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au Conseil Régional, en plus du nombre de sièges liés au score.



Les conditions de vote

Il faut être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. Il faut également être inscrit sur les listes électorales. Pour cela, il vous suffit de vous rendre au guichet de l'Etat Civil en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention, si vous avez déménagé sur la Commune, vous devez signaler votre changement d'adresse car vous dépendez peut-être d'un autre bureau de vote.

Si vous êtes absent les jours de scrutin, vous pouvez voter par procuration en faisant les démarches auprès de la gendarmerie, du commissariat ou du tribunal de grande instance.

Le jour du scrutin, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).



Service état civil – élections

04 76 45 79 45 – etat-civil@villard-bonnot.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h

Le mardi jusqu'à 18h30

Le samedi de 9h à 12h

Au volant, soyez prudent !

Une extrême vigilance est indispensable au volant, et pour préserver la sécurité de tous, plusieurs interdictions sont à connaître ... et à respecter.

Drogues et alcool

Si le taux maximum de 0,5 g d'alcool dans le sang est toujours en vigueur, depuis le 1^{er} juillet, les jeunes conducteurs (c'est-à-dire moins de 3 ans de permis), ne doivent pas excéder 0,2 g. Il faut donc éviter toute boisson alcoolisée avant de prendre le volant, puisque, selon la corpulence et le métabolisme, le taux de 0,2 g d'alcool dans le sang peut être dépassé avec un seul verre.

Par ailleurs, toutes les drogues sont prohibées.

Amende de 4 500 € et perte de 6 points

Téléphoner

Il est strictement interdit de manipuler son téléphone lorsque l'on conduit. De plus, depuis le 1^{er} juillet, les oreillettes, casques audio, Bluetooth et tout appareil émettant des sons ne sont plus acceptés. Cette nouvelle règle concerne les voitures, les deux-roues et les vélos. Seuls les systèmes Bluetooth intégrés à la voiture restent autorisés.

Amende de 135 € et perte de 3 points



Regarder un écran

Le visionnage de lecteur DVD ou de tablette est interdit, ainsi que tout écran non destiné à l'aide de la conduite (GPS).

Amende de 1 500 € et perte de 3 points

Fumer

Une loi est actuellement à l'étude qui interdirait de fumer dans sa voiture en présence d'un mineur dans l'habitacle.

Amende de 68 € si la loi est votée

De plus, l'article R.412-6 du code de la route permet aux forces de l'ordre de verbaliser un nombre important de comportements au volant : manger un sandwich, se maquiller, même dans les embouteillages, fouiller dans sa boîte à gants, écouter de la musique trop fort, conduire en tongs, ...

Amende de 75 €

L'ouverture de l'Espace Simone Veil

Lieu d'accueil dédié à l'entraide et à la solidarité, l'Espace Simone Veil a ouvert ses portes en septembre. Le bâtiment a été construit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) avec un système de chauffage à granulés à bois.

Le coût du projet s'est élevé à 780 000 € HT, financé par la communauté de communes Le Grésivaudan avec une participation du Conseil départemental pour les locaux qui accueilleront le Planning Familial.



Trois acteurs sociaux au plus près des habitants

→ **Le centre de planification familial**, installé auparavant rue Chamechaude et espace Belle Etoile à Crolles, intervient dans la prévention et l'information dans le domaine de la sexualité.

Lundi de 9h à 12h Mardi de 12h à 18h30
Mercredi de 13h à 19h Jeudi de 13h à 17h

→ **Le secours populaire français** a pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion. Jusqu'ici implanté sur la commune de Froges, le comité local du secours populaire apporte un soutien alimentaire et vestimentaire, ainsi que des hébergements d'urgence.

→ **L'AGARO** (association grenobloise d'aide à la recherche en oncologie) s'adresse aux patients atteints de cancer et à leur entourage. Elle s'attache à améliorer le confort des malades en mettant en place des soins non médicamenteux. L'AGARO participe également au financement de la recherche en oncologie du CHU de Grenoble.



10 rue Gambetta
(à côté de l'Espace Aragon)
04 76 13 39 51

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie va déménager

Suite à la réorganisation de leurs services, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie déménagera durant l'automne ou l'hiver prochain. A l'heure où nous imprimons, aucun nouveau local n'a encore été validé.

La Commune vous tiendra informé, notamment par le biais de son site internet et des panneaux d'affichage lumineux.

SÉCURITÉ SOCIALE

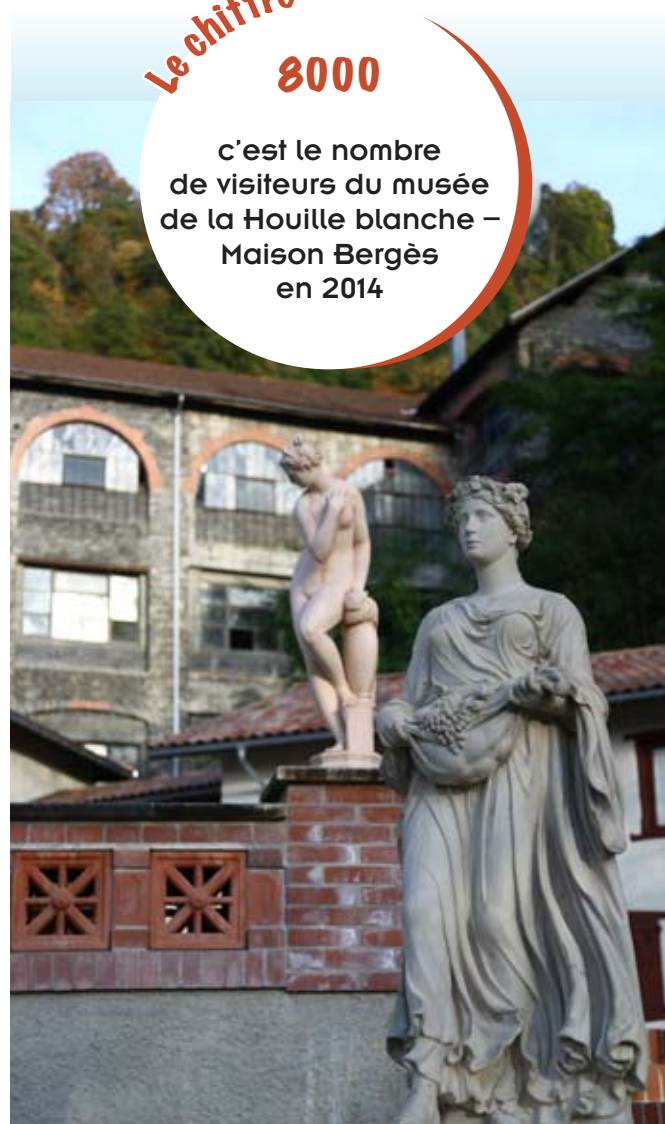


**L'Assurance
Maladie**

Le chiffre

8000

c'est le nombre
de visiteurs du musée
de la Houille blanche –
Maison Bergès
en 2014



Une nouvelle Zone d'Activités au Pruney



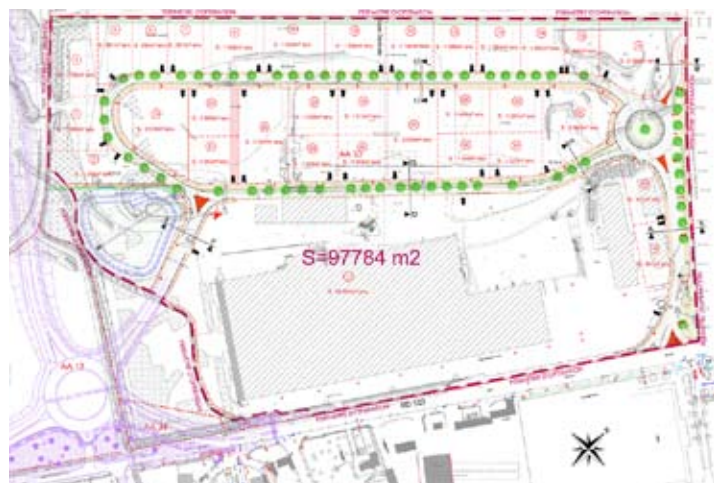
A la sortie de Villard-Bonnot, face au stade Aristide Bergès, les 10 hectares où était implantée l'ancienne salle de finition des Papeteries de Lancey seront désormais exclusivement dédiés aux petites et moyennes entreprises (PME), aux activités artisanales et aux petites industries.

L'aménagement de cette ZAC a été financé par la Communauté de communes Le Grésivaudan à hauteur de 3 140 000 € dont une participation de 331 250 € pour la commune de Villard-Bonnot : Le Grésivaudan également la gestion et la commercialisation de cette ZAC.

La Communauté de communes a déjà aménagé 16 zones d'activités, soit près de 340 hectares de foncier consacrés au développement économique.

En chiffres

10 hectares
31 lots de 800 à 2000 m²
3 140 000 € d'aménagement financé par la Communauté de communes Le Grésivaudan



Les travaux sur la future ZAC du Pruney ont débuté en mai dernier et s'achèveront au printemps 2016. Pour l'heure les travaux de terrassement sont terminés, et la création des réseaux d'eau et secs, ainsi que les aménagements de voiries ont débuté. L'actuelle voie donnant accès au lotissement du Crozet sera entièrement rénovée et débouchera sur un rond-point qui desservira la ZAC.

Ce futur bassin d'emplois participera comme sa voisine la ZAC de Grande Isle à l'équilibre économique de la vallée et plus particulièrement des communes de Villard-Bonnot et du Versoud.

L'impact de cette nouvelle implantation sera double sur l'économie locale. En plus des emplois créés, les nouveaux entrepreneurs participeront au dynamisme des commerces de proximité.

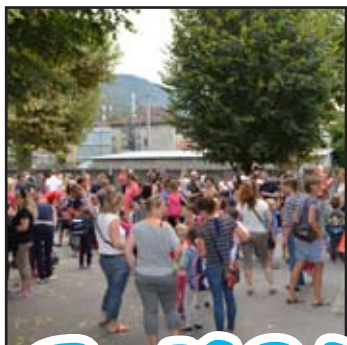


Payer en ligne, rien de plus facile ...

La campagne des avis vient de débuter avec la mise en ligne des premiers avis d'imposition. L'occasion de rappeler que depuis deux ans, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques.

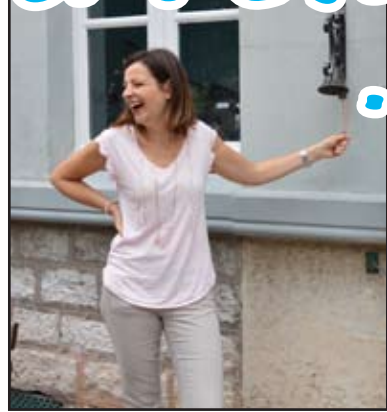
Vous avez désormais la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont vous êtes redevable :

- ✓ L'impôt sur le revenu bien sûr, ainsi que les taxes d'habitation et foncières avec le site www.impots.gouv.fr et l'application smartphone **Impots.gouv**
- ✓ Les amendes avec le site www.amendes.gouv.fr et l'appli **Amendes.gouv**
- ✓ Les prestations des collectivités territoriales (factures d'eau, de restauration scolaire,...) avec www.tipi.budget.gouv.fr
- ✓ Les timbres passeport avec www.timbres.impots.gouv.fr



DOSSIER

La rentrée ...en images



Les effectifs de la rentrée 2015-2016

Ecoles maternelles

Ecole	Nombre de classes	Effectifs
Pasteur	3	106
Victor hugo	4	106
République	3	84
Total maternelles		296

Ecoles élémentaires

Ecole	Nombre de classes	Effectifs
Jules ferry	10	254
Libération	8	201
Total élémentaires		455

Total des effectifs à Villard-Bonnot 751



REPORTAGE



Dans les ateliers MAM (Moments d'Accueil Maternel)

Pas un bruit dans les couloirs de l'école maternelle Victor Hugo... **14h...** c'est l'heure de la sieste. Mais au rez-de-chaussée, non loin du dortoir, si l'on prête l'oreille, un petit bruit régulier se fait entendre. C'est le ronronnement de la photocopieuse ! Affairée autour du bureau, Christine Durut prépare les ateliers MAM (Moments d'Accueil Maternel) qui débiteront dans moins d'une heure...

Christine prépare les activités de l'après-midi ainsi que les plannings



Le planning de la semaine



Le temps de la préparation

« Nous accueillons aujourd'hui 49 enfants en MAM, explique Christine Durut, agent périscolaire à l'école Victor Hugo et au restaurant scolaire Alain Bruno. Nous proposons 6 ateliers, ce qui permet aux enfants de se retrouver en petits groupes, au calme. » De 14h à 15h Christine prépare donc les 6 ateliers qui se déroulent jusqu'à 16h30. Au programme : attribuer des salles à chaque groupe, répartir les enfants dans les ateliers, dresser un planning à afficher à l'entrée pour orienter les parents, mais aussi préparer le matériel pédagogique pour chaque animatrice.

« En début de semaine, chaque animatrice me donne la liste du matériel dont elle a besoin pour 2 ateliers. Je peux alors passer des commandes et préparer tout ce dont elle a besoin en amont. Nous gagnons ainsi du temps, » poursuit Christine.

Si chacune est libre dans le choix des animations, certains temps forts de l'année feront l'objet de thématique spécifique comme la semaine du goût ou Noël par exemple.

15h à l'horloge...

Les grandes sections descendent en pleine forme de leur salle de classe et rejoignent la cour de récréation. Pendant ce temps, les moyens et les petits quittent doucement les bras de Morphée, avant d'enfiler leurs chaussures pour rejoindre leurs copains dehors. « Les enfants ont besoin de se défouler et de s'aérer avant de commencer les ateliers », remarque Sandrine Paccalin, ATSEM et animatrice d'un atelier MAM. Lorsque tout le monde a quitté le dortoir, vers 15h30, les ateliers peuvent commencer.

Dans la salle de Stéphanie : découpage



Dans la salle de Sarah : gommettes



Dans la salle de Christine : peinture au pinceau

Dans la salle de Laurence : dessins et gommettes



Les enfants sont appelés un par un et suivent leur animatrice de l'après-midi. Chaque groupe, composé au maximum de 7 enfants, rejoint soit une salle de classe, soit la bibliothèque de l'école, soit la salle de motricité. Lorsqu'il fait beau, des activités extérieures peuvent également avoir lieu.

Gommettes, peinture, découpage, durant une bonne heure les enfants vont pouvoir laisser libre cours à leur imagination avant l'arrivée des parents à 16h30.

Des services de transport scolaire et de garderie sont également proposés à partir de 16h30.



Une petite récré avant les activités



Dans la salle de Sandrine, création d'une coccinelle
Les enfants auront deux séances pour la terminer



Syvie s'est installée dehors pour réaliser une fresque murale

Une nouvelle organisation pour cette rentrée

Depuis le 1^{er} septembre, les MAM et les TAP se déroulent les mardis et les vendredis de 15h à 16h30.

Petit aperçu des ateliers du premier trimestre...

Libération

- ✓ Anglais
- ✓ Chorale
- ✓ Cirque
- ✓ Escrime
- ✓ Hip Hop
- ✓ Espagnol
- ✓ Informatique
- ✓ Multi sports
- ✓ Théâtre

Jules Ferry

- ✓ Anglais
- ✓ Arts créatifs
- ✓ Arts plastiques
- ✓ Badminton
- ✓ Découverte de l'environnement
- ✓ Hip Hop
- ✓ Musique
- ✓ Espagnol
- ✓ Sophrologie
- ✓ Théâtre
- ✓ Multi sports

Bonne retraite à Joël Tomassini, ancien directeur de l'école Libération

« Je quitte aujourd'hui un métier éprouvant mais tellement passionnant. Les enfants ont évidemment changé aux cours des années. Ils vivent avec leur temps et nous nous sommes adaptés. »

C'est ainsi que s'est exprimé Joël Tomassini lors de la chaleureuse cérémonie fêtant son départ en retraite le 3 juillet dernier.

En présence de ses collègues de travail, de l'inspecteur d'Académie, des élus locaux et de son épouse, sa carrière et son engagement ont été retracés. D'abord maître d'école à Grenoble durant 13 ans, Joël Tomassini est entré au service des petits villardiens en 1996, d'abord en tant qu'enseignant, puis à partir de 2003 en tant que directeur.

Brignoudais d'origine, il avait lui-même été élève de l'école Libération dans les années 60.



Durant plus de 30 ans, il a exercé sa profession avec passion, patience et persévérance.

Il a su guider des centaines d'élèves dans l'ouverture à la citoyenneté, le sens de l'effort et de l'apprentissage.

Aujourd'hui, entouré de son épouse, de ses enfants et petits-enfants, l'ancien directeur pourra se consacrer à ses nombreuses passions « le théâtre, le ski, la randonnée, la danse, et cela, même en dehors des vacances scolaires ! ».

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Les actus du collège Belledonne

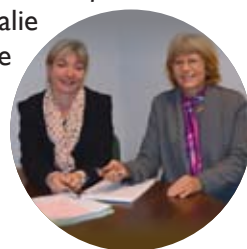
Une journée d'intégration pour les futurs 6^{ème}

Lundi 29 juin, les 12 classes de CM2 du secteur ont fait le grand plongeon. Près de 210 futurs collégiens se sont donnés rendez-vous pour une journée d'intégration au collège Belledonne. Un programme plus vrai que nature les attendait : visite de l'établissement, récréation, ateliers ludiques animés par les enseignants, repas au self,...

Accompagnés d'élèves de 4^{ème} qui ont pu leur prodiguer bons conseils et informations pratiques sur la vie au collège, les CM2 ont pu vaincre quelques-unes de leurs appréhensions.

« Cette initiative, reconduite pour la deuxième fois, est une réussite. Cette journée au collège s'inscrit dans la liaison école-collège et fait suite aux nombreux projets pédagogiques élaborés en cours d'année conjointement par les enseignants du primaire et du secondaire. Elle permet aux futurs collégiens d'aborder toutes les dimensions de l'établissement : la géographie des locaux, la diversité des matières enseignées, le fonctionnement général, les emplois du temps, les différents interlocuteurs,... Nous avons constaté que grâce à cette journée, beaucoup d'angoisses étaient levées, notamment la rencontre avec les « grands », puisque ce sont eux qui accompagnent les futurs 6^{ème} une partie de la journée. Cette journée d'intégration permet d'aborder la rentrée scolaire de septembre prochain avec beaucoup plus de sérénité, » explique Nathalie Bolmont, la principale adjointe du collège et organisatrice de cette journée.

Les « grands » CM2, bientôt « petits » 6^{ème}, ont pu passer un été tranquille et profiter de leurs vacances sans appréhension, grâce à la journée d'intégration !



La rentrée en quelques chiffres

210 élèves de 6^{ème}
720 élèves au total
90,5 % de réussite
au brevet des collèges

Le lycée Marie Reynoard - Des projets tous azimuts

En quelques chiffres ...

Des taux de réussite au baccalauréat stratosphériques ...

Pour les filières générales

Série Economie et Sociale : **98,5%**

Série Littéraire : **95,5%**

Série Scientifique : **97,8%**

soit un taux de réussite pour les séries générales : **97,7%**, contre **95%** en 2014

62,70% des élèves ont obtenu une mention

Pour les filières techniques

Série Sciences et Technologique

du Management et de la Gestion : **98,2%**

62,9% des élèves ont obtenu une mention

Les effectifs de la rentrée

321 élèves de seconde

276 élèves de première

276 élèves de terminale

soit **873** élèves

65 enseignants

Un échange avec l'Espagne

15 élèves de 1^{ère} participent au dispositif Picasso d'échange avec l'Espagne. Dans ce cadre, de la rentrée aux vacances d'automne, le lycée accueillera 15 lycéens espagnols.

Les élèves du lycée Marie Reynoard, seront quant à eux scolarisés en Espagne des vacances d'octobre à Noël.



Un projet inter-établissements avec le lycée horticole de Saint-Ismier

Avec pour thème les indiens Mapuche, ce projet réunira les élèves de 2^{nde} Professionnel du lycée horticole de Saint-Ismier et les élèves de 1^{ère} et Terminale Littéraire du lycée Marie Reynoard.

Différents partenaires interviendront, notamment Jérôme Aussibal, les résidents CAIRN et d'autres membres du monde culturel et enseignant. Ce projet, en attente d'un financement par la Région, permettra aux élèves de travailler une chorégraphie d'inspiration Mapuche.

Le CaniCross du Grésivaudan : un événement qui a du chien !



**Rendez-vous samedi 17
et dimanche 18 octobre
au Bois français à partir de 10h**

La volonté affichée de l'équipe de l'association SuperDog : organiser le plus beau Canicross de France ! Et pour cela, personne ne ménage ses efforts ! Après une première expérience réussie dans le Nord Isère, les passionnés de l'association passent à la vitesse supérieure. Cette compétition est inscrite au calendrier national de la fédération F.F.S.T.

« La vallée du Grésivaudan offre un site idéal pour l'organisation d'un événement de grande ampleur. En plus de proposer un environnement de choix pour de beaux parcours, nos communes possèdent toutes les infrastructures nécessaires pour assurer une logistique de qualité aussi bien pour les coureurs que pour les spectateurs. Notre épreuve va fédérer les valeurs fondatrices du club, elle va être sportive mais accessible, ouverte mais disputée, respectueuse de tous et de notre environnement, » explique Valérie Maumon, la présidente de l'association.

Le site du Bois français est donc idéal pour accueillir le Canicross. Chez SuperDog, la préservation de l'environnement est fondamentale. La manifestation sera donc organisée pour préserver la biodiversité du site et limiter au maximum l'impact environnemental.



En plus des épreuves individuelles le samedi et le dimanche matin, une manche sport sera courue le dimanche après-midi. Elle réunira toutes les catégories y compris le handisport qui sera intégré à part entière au relais.

Deux épreuves individuelles seront organisées, l'une de 8 km le samedi favorisant les coureurs de fond et l'autre de 4 km le dimanche matin mettra en avant les sprinters au tempérament explosif.

Beaucoup de gens ont un chien mais tous ne courent pas ! Les randonneurs ne seront pas oubliés avec un parcours balisé autour des plans d'eau et de la plateforme d'observation.

Trois compétitions dans le week-end
La course chronométrée impliquera un large panel (jeunes, babies, juniors, seniors, vétérans) dans chacune des disciplines proposées : course à pieds, VTT et trottinette.

C'est donc une compétition de haut niveau... et familiale ! Superdog souhaite démontrer que les activités canines sportives ont vocation à accueillir tout le monde y compris les personnes qui veulent flâner. Alors venez nombreux pour participer ou pour encourager !

CANICROSS
du Grésivaudan 17/18 octobre 2015
Le bois français Domène - Isère (38)

Vidéo : flashez !

Programme des courses
Toutes les disciplines sont à nos participants avec le Canicross, Canitrott, Canitrotinette, CaniVTT et le CaniVTT adapté à tous.

Animations du weekend
Le monde canin est vaste, en plus des nombreuses races il y a beaucoup d'activités autour de nos animaux. Pour la fête du chien les bénévoles offrent de nombreuses animations, de défenses, de chiens de troupeau, d'agilité ou de courses de vitesse, de jeux d'équilibre. Venez en famille vivre un moment unique avec nos bénévoles en chiens de troupeau !

Contact www.superdog.fr
06 78 15 59 79
contact@superdog.fr



Les actus de la ludothèque

La ludothèque, c'est avant tout un lieu d'échanges autour du jeu pour tous, bébés, enfants, adolescents et adultes. Idéale pour jouer et se faire plaisir, pour rencontrer de nouvelles personnes, la ludothèque vous propose une large sélection de jeux et jouets, choisie par des experts en jeu et garantissant la sécurité et la santé des utilisateurs.

La location de jeux

Vous voulez des jeux surdimensionnés ou de taille traditionnelle, pour un anniversaire, une crémaillère, une kermesse ou simplement une soirée en famille ? Il est possible d'emprunter jusqu'à 10 jeux à la ludothèque pour une durée d'une semaine pour une somme forfaitaire de 15 €.

A VOS AGENDAS !

Des soirées thématiques sont programmées pour vous initier au plaisir des jeux

Vendredi 16 octobre

Vendredi 18 décembre

Infos pratiques

En période scolaire

- le mardi de 16h00 à 18h00
- le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Durant les vacances scolaires des animations sont organisées

Tarifs : 20 € la carte annuelle et familiale
+ frais d'adhésion à l'ACSOC

Le nouveau projet du Centre Socio-Culturel de Brignoud : les dernières avancées

Le 3^{ème} comité de pilotage du projet s'est réuni le 2 juillet dernier. Lors de cette réunion les élus du Centre Socio-Culturel, les représentants de la CAF, du Département de l'Isère, de la Fédération des Centres sociaux et le directeur du Centre Socio-Culturel ont abouti à la validation des priorités et des objectifs généraux. La prochaine étape sera de définir les actions permettant d'atteindre les objectifs généraux.

1 Faciliter l'accès au Centre Socio-Culturel à tous les habitants et prendre en compte leurs besoins en développant la mixité sociale

Exemples d'actions

- Identifier et repérer les personnes qui ne viennent pas
- Faire un diagnostic des modes de communication
- Aller vers les habitants
- Mettre en œuvre des actions à partir des demandes des habitants

2 Favoriser le lien entre les générations en créant des dynamiques intergénérationnelles

Exemples d'actions

- Créer un groupe de travail avec les salariés et définir de la notion de « lien entre les générations »
- Repérer la demande et les besoins
- Cibler les générations à mettre en lien
- Transformer les regards
- Définir les actions à mettre en place (culturel, jardins, repas..)

3 Mettre au cœur de notre méthode de travail la participation des habitants en favorisant leur implication au sein du territoire du Centre Socio-Culturel

Exemples d'actions

- Mettre en place des temps de participation qui varient dans le fond et la forme
- Créer des espaces de paroles et des « points d'écoute » et valoriser de cette parole au sein du Centre
- Accompagner les habitants dans la vie du Centre Socio-Culturel
- Adapter la posture professionnelle

4 Accompagner les projets des habitants en les rendant acteurs sur leur territoire

Exemples d'actions

- Utiliser des points d'écoute comme base de travail
- Etablir une démarche d'orientation des projets
- Former les salariés à la démarche projet
- Changer l'image du Centre Socio-Culturel
- Prévoir un recueil des initiatives



Questions express à Stéphanie Bernard, Professeur de modern jazz

Quel est votre parcours dans la danse ?

J'ai débuté ma formation professionnelle en danse jazz à l'Institut de Danse et des Arts de l'Isère (IDAI) à Grenoble où j'ai obtenu mon Examen d'Aptitude Technique en 2008. Puis j'ai continué mon parcours au Conservatoire de Bordeaux et ai obtenu mon diplôme de professeur de danse en 2010. De retour dans ma ville d'origine, j'enseigne la danse dans différentes structures (MJC Prémol, Arlequin, centre social de Seyssins ainsi qu'à Pontcharra) et danse au sein de la jeune compagnie grenobloise « Confiance » durant un an. Je continue à me former lors de stages et cours de danse avec pour principal objectif de faire évoluer en permanence mon approche pédagogique. J'ai, par ailleurs, une expérience de la danse claquettes, que j'ai pratiquée une dizaine d'années dans un cadre amateur, ainsi que de la danse flamenco. Parallèlement à ma spécialité, qui est la danse jazz, j'ai été formée aux danses classique et contemporaine lors de mes études.

Comment se déroulent les cours au Centre Socio-Culturel de Brignoud ?

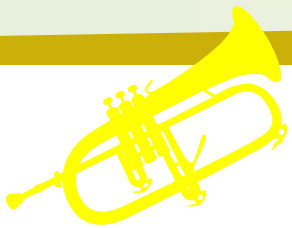
J'ai rejoint le centre Socio-Culturel de Brignoud en 2014, et je donne 6 cours les mercredis après-midi pour des élèves de 4 à 15 ans. Je prépare mes cours à l'avance mais j'aime être spontanée et les modifier sur le moment selon la tonicité, l'état corporel, les attentes, les demandes des élèves. Je suis très sensible à la notion de partage et de communication.



Chaque cours se compose d'exercices d'échauffements qui sont les mêmes durant un trimestre. Je termine souvent par un travail chorégraphique qui aboutit à la création du spectacle de fin d'année. Petite particularité, le cours qui précède les vacances de Noël donne lieu à un spectacle de cours d'année, dans la salle de danse, aux créneaux habituels de chaque groupe, en présence des parents, de la famille. Je mets un point d'honneur à cette rencontre qui me permet de discuter avec chacun et répondre à d'éventuelles interrogations. Le spectacle de fin d'année, qui a lieu en juin à l'espace Bergès, se prépare tout au long de l'année. Les plus jeunes (4 et 5 ans) ont présenté une chorégraphie par groupe. Dès 6 ans, les élèves sont montés deux fois, voire plus, sur scène pour le plus grand plaisir de tous. Le spectacle de juin 2015 a été couronné d'un franc succès.

Quels sont les projets pour cette rentrée ?

J'aimerais mettre en place un cours de barre à terre et renforcement musculaire, de 19h30 à 20h30, destiné aux ados et adultes. Pourquoi ne pas envisager des stages également durant les vacances scolaires, de danse claquettes, notamment, et jazz bien entendu !



Tubaland

Du 25 juillet au 1^{er} août, la 11^{ème} édition de Tubaland s'est déroulée au lycée horticole de La Motte Servolex. Organisé par le Centre Musical Accords (CMA), ce stage international d'été a rassemblé les amateurs et professionnels de hauts cuivres durant une semaine intensive.

60 stagiaires, venus des quatre coins de France, mais aussi du Japon, d'Espagne et d'Australie, ont été accueillis par l'équipe de bénévoles du CMA et ont suivi l'enseignement de 21 musiciens professionnels dirigés par Philippe Fritch et Jean-Luc Petitpré, saxhorn au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Si les matinées étaient consacrées aux ateliers collectifs (pratique instrumentale, exercices de respiration, qualité du son,...), les après-midis permettaient la pratique individuelle avec un professeur référent. Chaque fin d'après-midi, les musiciens se réunissaient pour les répétitions du concert de clôture du stage. Quatre pianistes ont accompagné les stagiaires afin que ces derniers puissent travailler le répertoire de musique de chambre.



Le compositeur André Telman a également été accueilli en résidence et à travailler à la création d'une œuvre originale dédiée à cette 11^{ème} édition de Tubaland.

« La philosophie de Tubaland, c'est d'accueillir tous les amoureux de hauts cuivres, amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation. Seule compte la motivation. L'originalité de ce stage est son prix très accessible, puisque l'investissement de nombreux bénévoles permet de minimiser les coûts. Grâce à cela, nous pouvons accueillir des musiciens talentueux mais qui n'ont pas forcément les moyens... Les profils et horizons se mélangent et la convivialité est toujours au rendez-vous » explique avec enthousiasme Bruno Rossero, le directeur du CMA.



Du cinéma à la bibliothèque avec les Apéro - films !

La médiathèque de Villard-Bonnot – Froges propose, en partenariat avec le Service de Lecture Public de l'Isère (SLPI), des animations autour du cinéma.

Vers 18h30, avant chaque projection, les bibliothécaires proposent une présentation du thème de la soirée, qui se conclut par des échanges avec les spectateurs autour d'un verre de l'amitié.

Vos prochains rendez-vous

- **Vendredi 27 novembre** : voyage en road movie
- **en février** le cinéma d'animation

Une sélection de livres, de films et de musiques sera présentée autour du thème de la soirée et disponible à la médiathèque.

Ces séances sont libres et gratuites.

Venez nombreux (et n'oubliez pas d'amener vos cacahuètes !)

Vous n'avez pas encore votre carte, c'est le moment !

Pour emprunter des documents, il faut s'inscrire à la médiathèque et payer une cotisation. Un justificatif de domicile doit être présenté pour toute première inscription.

L'adhésion est valable un an à partir de la date d'inscription. Elle peut donc être effectuée à n'importe quel moment de l'année.

Avec votre carte d'abonné, vous pouvez emprunter dans les trois pôles de lecture.

Lors de l'inscription et à votre demande, une carte Grésilib peut vous être délivrée.

Gratuite pour les moins de 18 ans et à 24 € pour toute une famille, vous pouvez profiter à petit prix des plaisirs de la lecture, du cinéma à la maison et des découvertes musicales !

Vous pouvez également réserver vos documents auprès des bibliothécaires ou en ligne.



Médiathèque

3 pôles : Brignoud – Lancey – Froges
Centre Socio-Culturel

12 Rue Lamartine - 38190 Froges

04 76 71 54 54 - bibliotheque@csc-brignoud.fr
bibliotheque.froges.villardbonnot.opac3d.fr

Les nouvelles expositions au musée de la Houille blanche

A partir de décembre 2015, deux nouvelles expositions seront présentées, la Maison Bergès-Musée de la Houille blanche :

- ◆ **Grenoble 1925, la modernité glorifiée** : l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme (Maison Bergès-Musée de la Houille blanche)
- ◆ **Grenoble 1925, la grande mutation** : l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme (Musée dauphinois)

A l'occasion du 90^e anniversaire de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme de Grenoble en 1925, la Maison Bergès-Musée de la Houille blanche et le Musée Dauphinois, en partenariat avec la Ville de Grenoble, s'associent pour présenter un événement commun sous la forme de deux expositions. Au Musée dauphinois, l'Exposition internationale de 1925 sera l'occasion de parler de la grande mutation de Grenoble durant cette période (urbanistique, économique et touristique), la construction de son image et identité comme capitale des Alpes et ville de l'innovation autour de la houille blanche, sans oublier la Tour Perret, tour d'orientation construite en béton armé qui est aujourd'hui l'unique vestige de cette Exposition.

A la Maison Bergès-Musée de la houille blanche, c'est la glorification de la modernité à travers la houille blanche, l'hydroélectricité et l'électricité qui sera mise en exergue, et notamment la mise en scène particulière de la lumière.



Cette exposition apporte un éclairage sur les avancées techniques de l'Entre-deux-guerres, vecteur de progrès social, selon les élites.

- Ces deux expositions seront présentées jusqu'à septembre 2016.

A l'Espace Aragon, une saison... à suivre... !

Et si nous nous laissions surprendre ? L'imprévu a ses charmes, il est souvent synonyme de créativité et parfois annonciateur de vérité...

Cette année l'Espace Aragon nous interpelle, nous bouscule et s'ouvre à tous les publics avec exigence artistique et simplicité.

Résolument ancrée dans les questionnements de notre temps, cette nouvelle saison s'est construite autour de l'imprévu, de l'inattendu, du rebondissement et du coup de théâtre. Ne pas savoir où l'on va, être surpris par le fin mot de l'histoire, s'imaginer une suite et se laisser aller à l'inconnu. C'est donc tout naturellement une saison baptisée « à suivre... » qui vous est proposée pour cette rentrée 2015.

L'imprévu est souvent au cœur du processus même de création : de l'intention de départ de l'artiste à la réalisation de son œuvre, l'aboutissement prend souvent un chemin inattendu...

A suivre ainsi, à travers les vingt spectacles programmés, des créations éphémères, des parcours de vies, des affaires surprenantes, des spectacles plus légers aussi où rebondissent balles, mots ou notes de musique.

Et si nous nous laissions surprendre, il n'y pas de véritable danger ! Mais « à suivre... » !



→ Vendredi 30 octobre à 20h – Ménage à trois

de Chloé Lacan – nouvelle scène française

Chloé Lacan commence à jouer de l'accordéon à Paris, dans le métro. Un producteur la remarque et lui demande d'abandonner l'accordéon pour le théâtre. Elle joue, écrit et met en scène plusieurs pièces de théâtre... Mais elle retournera assez vite à son premier amour qu'elle partage aujourd'hui dans « ménage à trois » ! Après 9 ans de « Crevette d'Acier » et 4 ans de « Plaisirs Solitaires », son accordéon et sa plume trempée d'acide tendre, Chloé Lacan revient avec un opus plus musical, accompagnée de deux complices multi-instrumentistes.

→ Vendredi 6 novembre à 20h – La santé par les plantes

de Serge Papagalli – théâtre et humour

Dans cet épisode, les Maudru se lancent dans une nouvelle aventure, la fabrication d'une liqueur bio, une sorte de Chartreuse illicite et bricolée, fabriquée maison par un vague cousin spécialiste en alambic. Les Maudru sont en effet bien décidés à utiliser leur propre alambic, même si ce n'est pas vraiment permis par la loi....



→ Vendredi 17 novembre à 18h30 – Des rêves dans le sable

dessins sur sable – dès 6 ans

Lorène Bihorel dessine avec du sable sur une table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, face au public. L'artiste crée des personnages, des objets, des situations accompagnés par la musique ou un narrateur. Jouant avec délicatesse de ce matériau que l'on aurait cru indomptable, maîtrisant son geste avec élégance et délicatesse, rajoutant une pointe d'humour ou encore un conte.

Balade patrimoniale au cœur de

Pour prolonger les Journées Européennes du Patrimoine 2015, prenez la clé des champs et partez à la découverte de votre Commune ! Pour cela, nous vous proposons une sélection de sites à visiter et/ou observer tout près de chez vous.



Les Cités Glières

L'installation des papeteries d'Alfred Fredet à Brignoud et d'Aristide Bergès à Lancey, a permis le développement économique et social de la Commune. Les deux entrepreneurs mettent notamment en place d'ambitieux programmes immobiliers pour loger leurs employés. Les Cités Glières sont l'un d'entre eux. Construites en 1926, elles prennent forme peu après la Cité des Roses (1920), la cité du Vors (1925) et la cité Fayolle à Brignoud et les cités italiennes.



L'orgue de l'Eglise de Sainte-Thérèse Brignoud

L'orgue se trouve dans l'Eglise Sainte-Thérèse, à Brignoud. Datant de 1930, il est fabriqué par l'artisan lyonnais Ruche. C'est d'ailleurs dans l'église Sainte Jeanne d'Arc de Lyon que l'instrument devait prendre place initialement. Il se compose de 530 tuyaux, 2 claviers de 61 notes et un pédalier de 32 notes. L'orgue fait actuellement l'objet d'une remise en état grâce à l'association des Amis de l'Orgue de Sainte Thérèse de Brignoud (AOSTB).



Lancey

Musée de la Houille blanche avenue des Papeteries.

Inauguré le 9 juin 2010, la Maison Bergès a réouvert ses portes après 10 années de travaux. Rénové et agrandi, le musée devient rapidement le lieu incontournable de l'histoire technique et sociale de la Ville. Le parcours muséologique mêle habilement l'histoire de la famille Bergès et les innovations techniques et industrielles de l'époque. Emmené par une équipe dynamique, la Maison Bergès propose régulièrement des ateliers, des activités et des expositions à ses visiteurs.

Maison Bergès - Musée de la Houille blanche
40 avenue des Papeteries - Lancey
38 190 Villard-Bonnot
04 38 92 19 60

Horaires :

Du 1^{er} avril au 31 octobre
de 13h à 18h : du mercredi au vendredi
de 10h à 18h : samedi et dimanche

Du 1^{er} novembre au 31 mars
de 13h30 à 17h30 : du mercredi au vendredi
de 10h à 17h30 : samedi et dimanche

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Villard-Bonnot

Le cénotaphe Bergès Cimetière rue des Adieux

Ce cénotaphe a été commandé par Aristide Bergès à la mort de son épouse. Il a été réalisé en 1899 par Giuseppe Chiattonne (pour les œuvres en pierre et bronze). Ce monument a été entièrement rénové par la Commune en 2010. Il se compose d'un cénotaphe (édifice en forme de tombeau), d'une sculpture en bronze (L'ange de la foi) et d'une plaque en bronze sculptée (funérailles des anges).



Fontaine d'Aristide Bergès à Lancey



« L'œuvre d'Aristide Bergès à Lancey », peinture murale square des Papetiers

Commandée par la Commune, cette peinture murale a été réalisée en 2004, à l'occasion du centenaire de la mort d'Aristide Bergès. Elle prend place sur le parking du square des Papetiers, ancien emplacement du cinéma Les Variétés. Cette peinture, dont la lecture s'effectue de gauche à droite, représente le processus de fonctionnement de la papeterie Bergès, et le portrait de son fondateur. H : 300 cm - L 1800 cm.



Villard-Bonnot



Brignoud

« La houille blanche à Villard-Bonnot, Alfred Fredet et Aristide Bergès », peinture murale – avenue Robert Huant.

Réalisée en 2002, sur une façade d'immeuble de l'avenue Robert Huant, cette peinture est un hommage à l'essor de l'hydroélectricité dans la région. On retrouve les figures emblématiques de Bergès et Fredet accompagnés d'ouvriers, répartis autour d'une turbine et d'un défibreur. Le texte présent sur la Houille blanche est un extrait de celui écrit par Bergès pour l'Exposition internationale de 1889.

H : 1100 cm - L : 900 cm.

Hommage à Alfred Fredet (fontaine)

Place Alfred Fredet

Villard-Bonnot compte deux fontaines. A Brignoud se trouve celle en hommage à Alfred Fredet. Ce monument à la mémoire du célèbre papetier a été inauguré en 2007 et se dresse sur la place Alfred Fredet, au bord du boulevard de la Libération. A Lancey, la fontaine d'Aristide Bergès, œuvre de l'artiste Pierre Brun, est installée en 1950 à la gloire de l'ingénieur. Rénovée dans les années 1980, elle est volontairement tournée vers Belledonne. Le monument possède tous les éléments relatifs à l'histoire industrielle de la Commune : un portrait en relief de l'ingénieur, accompagné de la date de sa naissance et de sa mort, un bas-relief figure l'évolution industrielle de la Houille blanche et la représentation d'une usine, d'une turbine, d'un défibreur à pression hydraulique et des conduites forcées.



Mairie de Villard-Bonnot

Boulevard Jules Ferry

Construite en 1922 par les architectes Rome et Rabilloud, elle fait partie du programme immobilier du mandat d'Aristide Bergès et forme un ensemble avec les deux bâtiments de l'école Jules Ferry. La façade présente aujourd'hui une décoration simple en ciment naturel moulé. A l'époque, il y avait une frise peinte sous la toiture et des motifs sur les écussons du balcon, ainsi que les trois ordres de la République. Repeinte en 2008, la mairie est agrandie en 2010.

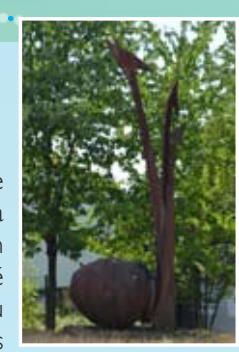
A l'entrée, une turbine hydraulique Pelton a été mise en scène dans une fontaine, rappelant ainsi le patrimoine industriel de Villard-Bonnot.



Le Creuset

Sculpture de Remy Jammes
Collège Belledonne

Cette sculpture est l'œuvre de l'artiste Rémy Jammes. Elle a été réalisée dans le cadre d'un concours lancé par la Municipalité pour marquer la réouverture du collège Belledonne à la fin des années 80. Le thème était « la Houille blanche et son devenir ». Le Creuset symbolise la source du savoir et la formation des élèves. La sculpture est d'abord composée d'un creuset sur lequel sont représentées des formules mathématiques et ésotériques. Il contient le savoir. Sa position suggère que toute cette connaissance se déverse afin d'alimenter les grandes flèches. Elles composent la seconde partie de l'œuvre et représentent des stylos plumes. Orientées vers le ciel, leurs pointes étaient à l'origine teintées de bleu symbolisant l'encre du ciel. Le Creuset est réalisé en acier issu d'une usine de Pontcharra et les éléments ont été soudés entre eux par des soudeurs professionnels, rappelant ici l'idée de savoir-faire.



Dortoir-réfectoire des Papeteries

Rue des Eaux Claires

Cet ensemble est acquis par la Société des Papeteries Bergès en 1914. Egalement appelés pension militaire, ces lieux ont accueilli des soldats et des femmes, pendant la première Guerre Mondiale. Le réfectoire, construit en pierre, a subi quelques aménagements mais il est toujours visible. Ainsi, son architecture est caractérisée par une grande arche ouvrant sur l'intérieur, au rez-de-chaussée, avec trois fenêtres au-dessus. Au fond, la tour était autrefois l'ancien moulin à ciment, vestige réhabilité des anciennes cimenteries.





L'État Civil

Le service de l'État Civil est votre premier contact avec la mairie de Villard-Bonnot. Situé au rez-de-chaussée du bâtiment, les agents vous accueillent, vous renseignent et vous guident dans vos démarches administratives.

L'équipe

Nadia Grollier, travaille depuis près de 28 ans à la mairie de Villard-Bonnot. Passée par les services Etat-Civil, secrétariat et logement, elle fut gestionnaire du service de l'eau durant 15 ans.

Elle a rejoint l'équipe Etat-Civil en décembre dernier en tant que responsable du service. « *J'aurais à cœur de maintenir la dynamique du service et à poursuivre son amélioration* », précise Nadia Grollier.

Christine Martinez. Recrutée en 2009 au sein du secrétariat général, elle a rejoint l'Etat Civil l'année suivante.

Amélie Olivares arrivée à ce poste en 2010, elle partage depuis novembre 2013 son temps de travail entre l'Etat Civil et le service Urbanisme.

Gaetane Calabro a intégré l'équipe en novembre 2013. Présente à l'Etat Civil tous les après-midis, elle est également en charge tous les matins de la semaine et le samedi de l'Agence Postale de Lancey.

Les missions

- ✓ Accueil physique et téléphonique du public
- ✓ Gestion des demandes de la population
- ✓ Délivrance de documents administratifs et réglementaires : carte nationale d'identité, attestation d'accueil, attestation d'hérédité, autorisation de sortie du territoire, débit de boissons...
- ✓ Recensement de la population et recensement militaire
- ✓ Inscription sur la liste électorale
- ✓ Organisation des élections
- ✓ Réalisation des actes de mariage, naissance, reconnaissance et décès
- ✓ Suivi des concessions du cimetière

3

Contact et permanences

Contact :

Téléphone : 04 76 45 79 45

Courriel : etat-civil@villard-bonnot.fr

Permanences :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

le mardi jusqu'à 18h30

le samedi de 9h à 12h

Toutes modifications au sein de votre foyer (changement d'adresse des enfants, changement d'état civil, déménagement,...) doivent être signalées auprès du service Etat-Civil. Pour cela, n'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et votre pièce d'identité.

Le TOP 3 des demandes

- ◆ Délivrance d'une carte d'identité
- ◆ Demande d'actes (de naissance, de mariage...)
- ◆ Inscription sur les listes électorales

4

La gestion du cimetière c'est aussi

le service Etat-Civil !

Un certain nombre de concessions du cimetière, situé sur les zones 1-2-3, semblent être à l'abandon, faute d'entretien, certaines inscriptions étant même effacées. Le service Etat-Civil effectue actuellement un recensement informatique des concessions. Nous vous remercions de vous faire connaître si vous possédez une concession sur l'une de ces zones.



Bien vivre ensemble

Pas de feu dans les jardins !

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler vos déchets dans vos jardins (arrêté préfectoral du 31 mai 2011).

Rendez-vous dans l'une des déchetteries intercommunales pour y déposer vos branches, tonte de pelouse,...



Contact



Les déchetteries les plus proches de Villard-Bonnot
Crolles – 47 rue des frères Montgolfier - 04 76 04 82 74
Le Touvet – La Pra – 04 76 08 25 96

Ces deux déchetteries sont ouvertes 7 jours/7 de
8h30 à 17h45 sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25
décembre

www.le-gresivaudan.fr/-Dechetteries

Le bruit

En raison de leur intensité sonore, les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, ...) peuvent être effectués uniquement aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Vous risquez une amende de 450 € et la confiscation de l'engin ayant causé le bruit.



Les plantations

Les arbres de plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite de propriété. Les arbres inférieurs à 2 mètres doivent être plantés à 50 centimètres au moins.

Si les branches des plantations de votre voisin avancent sur votre propriété, vous pouvez exiger qu'il les coupe. Mais vous ne pouvez pas les couper vous-même selon l'article 673 du code civil.



La réglementation sur les puits et forages

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à usage domestique doit obligatoirement être déclaré dans un double enjeu de connaissance et de préservation de la ressource en eau souterraine, et de santé publique.



Le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur ou égal à 1000m³/an – voir article R.214-5 du code de l'environnement) de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. C'est donc une obligation réglementaire, que l'ouvrage soit existant ou en projet, utilisé ou non, et ce même s'il est déjà déclaré au titre du code minier.

La déclaration de l'ouvrage (avant et/ou après travaux) est à déposer en mairie de la Commune d'implantation de l'ouvrage par qui elle sera enregistrée et conservée. Les informations contenues dans la déclaration ont vocation à être conservées par les Communes ou à être introduites dans une base de données nationale sécurisée et à caractère confidentiel visée par le CNIL (Commission nationale informatique et liberté).

Un site internet à destination des particuliers et des communes a été mis en place en février 2009 conjointement par le ministère en charge de l'écologie, le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur. Ce site à caractère informatif (<http://www.forages-domestiques.gouv.fr>) permet le téléchargement du formulaire de déclaration, met à disposition les textes réglementaires relatifs à la déclaration, explique les enjeux liés à la déclaration et répond aux questions que peuvent se poser les communes et les déclarants.

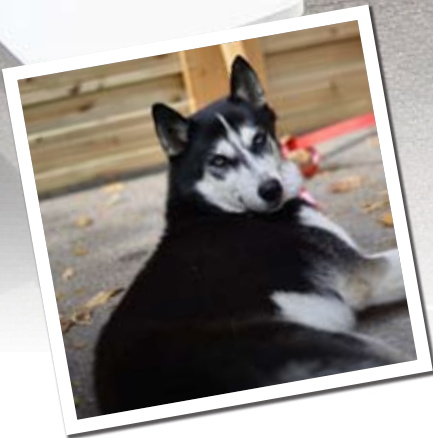
Contact

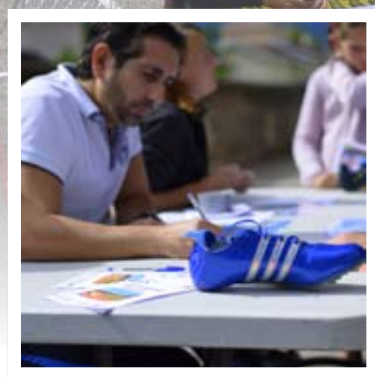
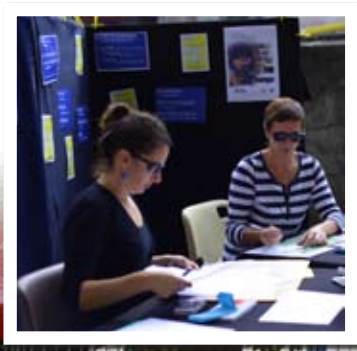


Service Urbanisme

Sur rendez-vous uniquement
Accueil téléphonique du lundi
au vendredi de 13h30 à 16h30
04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

Le forum en images





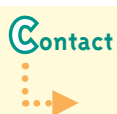
Les bébés aiment nager avec Bulle d'eau !

Cela fait maintenant 19 ans que l'association « Bulle d'eau » accueille le samedi matin les familles au centre nautique intercommunal situé à Crolles. L'association propose aux enfants de 6 mois à 6 ans de se familiariser avec le milieu aquatique, accompagnés des parents ou grands-parents !

Se basant sur une pédagogie où l'enfant est l'animateur principal de ses découvertes, les activités de l'association participent au développement global des petits nageurs et à la découverte du bien-être dans l'eau. Le bassin est chauffé et aménagé spécialement pour eux.

Loin de tout apprentissage de la natation, les activités de Bulle d'eau encouragent l'enfant dans sa recherche d'autonomie aquatique et de confiance en lui car l'approche du milieu se fait en fonction de ses possibilités.

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.



06 75 47 95 01

associationbulledeau38@gmail.com

www.sites.google.com/site/associationbulledeau

Echanges & Partage, une nouvelle association solidaire à Villard-Bonnot

Née en février 2015, l'association Echanges & Partage a pour but de créer du lien social et de la convivialité en proposant des animations, ateliers et sorties à ses adhérents.

Mais l'association va plus loin. Elle propose également d'échanger des services, des savoirs ou des biens sans rétribution financière en mettant en place une unité d'échange : le dahu.

« Le principe est simple, explique Chantal Trotski, la présidente de l'association. L'échange ne se fait plus entre deux personnes mais au travers un système du dahu. Concrètement, un membre qui effectue, par exemple, une heure d'aide au jardinage se voit attribuer un crédit en dahu. Il pourra ensuite utiliser ses dahus comme bon lui semble pour obtenir un service ou un bien proposé par un autre membre de l'association. »

Ces échanges permettent de promouvoir des solidarités entre les habitants d'un même quartier et de valoriser les savoirs et les compétences de chacun. Ils s'effectuent de gré à gré entre les adhérents selon les demandes et les offres de chacun.

L'écocitoyenneté s'inscrit également dans cette démarche de proximité : comment cuisiner les restes, animations autour du recyclage, ateliers de réparation de petit électroménager, autant de thématiques qui pourront être proposées en fonction des attentes des membres de l'association.



06 62 22 05 55

echangepartage@gmail.com

Rendez-vous tous les lundis de 14h à 17h

salle de la rue Chamechaude à Lancey

Des permanences le soir sont actuellement à l'étude.

La Compagnie Entre en scène Les inscriptions sont ouvertes



Fort de succès de la pièce *Pas de chrysanthème pour Sémione*, la Compagnie de théâtre **Entre en Scène !** propose depuis cette rentrée des cours pour adultes débutants. En plus des cours adultes confirmés, des cours ados et des stages enfants proposés durant les vacances scolaires, Irène Jargot, comédienne et metteur en scène, élargit ses interventions auprès des amateurs. « Lors du spectacle de juin dernier, les comédiens ont su relever le défi : ils ont été à la hauteur pour faire entendre le texte fiévreux, acidulé et subtil de l'œuvre de Nicolai Erdman, dramaturge, poète et scénariste russe. Avec le personnage de Sémione Sémionovitch, on retrouve la figure de l'antihéros. Il est un peu lâche, pas très courageux, un peu rêveur, mais humain et attachant dans ses défauts... Chacun peut se retrouver un peu en lui » commente la comédienne.

Irène Jargot, outre ses activités de professeur de théâtre, a mis en scène deux spectacles professionnels actuellement en tournée : Huit Clos de Jean-Paul Sartre et Antigone de Jean Anouilh.



06 07 04 33 97

entre.en.scene.theatre@gmail.com

www.sites.google.com/site/coursdetheatresere/home

www.facebook.com/CompagnieEntreEnScene/timeline

Grési'Atlé, l'association d'athlétisme villardienne fait ses premiers pas...

Grâce à la ténacité de plusieurs passionnés d'athlétisme qui souhaitent profiter de la superbe piste intercommunale créée depuis 2 ans déjà, une nouvelle association sportive s'est constituée en mai dernier.

Très rapidement, ses membres ont voulu démontrer leur capacité, en mettant sur pied une compétition gratuite le dimanche 21 juin. Grâce à l'investissement des bénévoles, cette matinée fut une grande réussite, puisqu'une quarantaine d'adultes ont participé à une course et à deux marches. Parmi les athlètes, on a également compté plus de 30 enfants, tous récompensés, pour leurs efforts sur des parcours de 500 m et 1000 m.

Des démonstrations de découverte ont été effectuées pour les plus petits.

Durant l'été, le club a assuré une présence hebdomadaire les mercredis à 19h sur la piste. Plusieurs personnes se sont jointes aux entraînements malgré la chaleur !

Aujourd'hui, les choses sérieuses commencent avec la saison 2015-2016. Les inscriptions ont débuté lors du forum des associations le samedi 5 septembre.

Le club a été créé dans un but de loisirs et de respect des autres. Néanmoins, les adhérents désirant participer à des compétitions d'athlétisme pourront le faire en prenant une licence FFA.

L'ambition du club est également de mettre sur pied un cross qui ferait partie du challenge du Grésivaudan.

Infos pratiques

◆ L'école d'athlétisme (6-11 ans) :

le mercredi de 18 à 20h et le samedi de 10 à 12h

◆ Groupe loisirs adultes et ados : le mercredi de 18h à 20h

◆ Groupe adultes piste : le lundi de 18 à 20h

◆ Préparation physique adultes en salle (sous réserve de disponibilité du gymnase) : le vendredi de 20h30 à 22h

◆ Adultes hors stade (trails, ...) :

le mardi et le jeudi de 18h à 20h

Les membres du Bureau

Régis Bolès : président, Philippe Pérez : vice-président en charge du sport, Nolwenn Dennewald et Véronique Bolès : secrétaires, Christian Vernerey : trésorier.



Deux nouvelles associations dédiées au bien-être ...

■ La Pause Sophro



Méthode basée sur la respiration et la relaxation dynamique, que l'on peut reproduire à terme de manière autonome et selon ses besoins, la sophrologie permet de diminuer le stress face aux situations critiques et aide à avoir une attitude plus sereine. Elle aide aussi à mieux se connaître et à trouver son propre équilibre.

Face aux différentes situations de stress du quotidien (préparation aux examens, manque de sommeil, travail, ...) la sophrologie peut être une solution. La Pause Sophro s'adresse à tous : aux adultes quel que soit l'âge ou le profil, mais aussi aux enfants et adolescents.

« Mon projet est d'amener la pratique de la sophrologie à la portée de tous, et surtout aux enfants, pour que les jeunes puissent l'intégrer à leur quotidien et profiter d'une meilleure qualité de vie. Je m'occupe d'ailleurs d'un atelier sur le temps périscolaire, » explique Nadine Maron, la sophrologue qui anime les ateliers à Villard-Bonnot, et qui a également dirigé les ateliers théâtre enfants – adolescents de la troupe Sel & Sucre !

Contact Nadine Maron - 06 79 68 08 74
LaPauseSophro38@gmail.com
<http://lapausesophro38.wix.com/sophrologie>

Infos pratiques

Le jeudi à Villard-Bonnot - Salle Bizet Arts
 de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 19h45

■ Danse & Mouvement biodynamique



Danse & Mouvement Biodynamique



Cette pratique de la danse permet à chacun de se réapproprier son corps par le souffle et le mouvement. Dans l'énergie d'une musique dynamique ou relaxante, votre corps se détend et s'amuse.

Ces ateliers s'adressent à tous ceux qui souhaitent se réconcilier avec leur corps, l'explorer davantage et le comprendre. Inutile de savoir danser pour pratiquer, il suffit de se laisser porter par la musique !

Contact Anne Robert - 06 10 11 68 24
anne@annerobert.fr
www.annerobert.fr

Infos pratiques

Le lundi à Villard-Bonnot
 Gymnase Frison-Roche (lycée)
 de 20h à 21h30

Les premiers travaux sur le site des anciennes Papeteries de Lancey

Conformément par l'arrêté préfectoral n° 2013070-0022 de mars 2013, la Commune va entamer en octobre 2015 les premiers travaux de dépollution et de démolition du site.

Des matériaux amiantés ont été décelés dans les bâtiments concernés par cette première phase de travaux, lors des diagnostics réalisés par l'entreprise SOCOTEC en 2012.

La première phase de travaux comprend le traitement de cinq zones :

- la chaufferie,
- le transformateur de la râperie,
- le transformateur du bâtiment de la Machine 8,
- le stockage d'huiles dans le bâtiment Stockages et Bobines,
- les cuves aériennes de stockage de fioul.

Ces premiers travaux se dérouleront selon un protocole préétabli :

- ✓ la mise en sécurité de la zone,
- ✓ le curetage et le déplombage si nécessaire,
- ✓ le désamiantage,
- ✓ la démolition des bâtiments des zones polluées (fioul lourd et pyralène)
- ✓ la mise en sécurité des zones traitées

Lors de la commission des marchés qui s'est réunie le 16 juillet dernier, l'entreprise Perrier Deconstruction a été retenue pour effectuer ces travaux. Une enveloppe de 1 200 000 € a été inscrite au budget 2015.

Cette première phase de travaux devrait durer environ 6 mois.



La mémoire du site, un devoir fondamental

Jeunes et anciens, femmes et hommes, natifs de la Ville et venus d'ailleurs, celles et ceux qui traversent, habitent, travaillent à Villard-Bonnot ont un bout de Papet' présent dans le cœur.

Que ce soit les années de travail passées aux Papeteries, un regard porté sur le paysage urbain, une anecdote, un souvenir, un parent ou un ami ...

Les Papeteries, si elles ont marqué la vie des habitants et le visage de la Commune, sont aujourd'hui en train d'écrire une nouvelle page de son histoire.

Il est donc fondamental de conserver, de recueillir, de consigner, mais aussi de faire vivre la mémoire de ce site.

Ainsi, la Commune met en place des actions nécessaires pour préserver l'histoire des Papeteries : celles d'hier, celles d'aujourd'hui et celles de demain.

Si vous souhaitez partager vos témoignages, photos, vidéos ou tout autre support liés à l'histoire des Papeteries, vous pouvez contacter le service communication de la Commune : com@villard-bonnot.fr – 04 76 45 79 45



Zoom sur...

Les dépenses des Espaces Verts

- ✓ Achat de végétaux (arbustes, fleurs,...) . . . 16 213 €
- ✓ Produits de traitement 9 350 €
- ✓ Prestataire extérieur Travaux d'entretien . . 5 016 €
(cimetière, voirie)
- ✓ Travaux d'élagage des arbres 8 421 €
- ✓ Entretien de la pelouse du stade Bœuf . . . 7 490 €
- ✓ Entretien des Papeteries 13 680 €
(abords et accès au site)
- ✓ Fournitures diverses (engrais, gazon, 1 244 €
arrosoir, terreau, tuyaux, géotextile, etc...)

Total 61 414 €

Quel avenir pour le site Rétia ?

Depuis la fermeture du site en 2004, les élus et partenaires locaux se mobilisent pour reconverter ce grand espace urbain situé sur les communes de Villard-Bonnot et de Frogès. Mais les contraintes administratives et juridiques sont nombreuses.



Aujourd'hui, le site est toujours la propriété de Rétia – Total. Un contentieux opposant le propriétaire du site et l'Etat est en cours. En effet, Rétia ne souhaite pas prendre en charge la responsabilité de la pollution générée par les autres entreprises ayant occupé le site avant lui. De plus, le niveau de dépollution à atteindre n'est pas encore déterminé.

Malgré les procédures judiciaires en cours, les communes de Villard-Bonnot et de Frogès, la communauté de communes Le Grésivaudan et la Direction Départementale du Territoire (DDT38) travaillent au réaménagement de ce site.



Plusieurs opérations en cours de réflexion

L'ancien site Rétia, d'une superficie de 12 hectares (4 hectares sur Villard-Bonnot et 8 hectares sur Frogès), serait utilisé pour différents aménagements :

- ✓ l'aménagement d'une zone d'activités
- ✓ la mise en place d'une nouvelle infrastructure routière permettant la suppression du passage à niveau de Brignoud

Cependant, tant que le contentieux sur la dépollution du site n'avance pas, les autorités locales ne peuvent s'engager sur l'avenir du site.



Le repas républicain à l'affiche



Quelques mots de ...

Robert Coquet, adjoint chargé du commerce et de l'artisanat, des animations, de la promotion de la ville et des relations avec les quartiers

« Le repas républicain organisé chaque année par la Municipalité permet aux habitants d'une rue, d'un quartier, de se rencontrer, se retrouver, voire de faire connaissance.

Le vendredi 26 juin à 19h00, le chapiteau installé derrière la Mairie a accueilli les résidents du secteur situé entre la place de l'église et le ruisseau de La Combe de Lancey.

C'est environ 200 convives qui, autour d'un succulent repas, ont échangé sur la qualité de vie dans notre Commune. Ils ont pu écouter le Maire, Daniel Chavand, parler des travaux réalisés et à venir comme, par exemple, la rénovation de l'agence postale communale ...

Il a aussi été question des projets, notamment le site des Papeteries qui a vivement intéressé l'assemblée, mais également de la nouvelle gendarmerie, du barreau reliant le CD 523 au pont de la Bâtie, du prolongement de la rue Mozart ...

Tout au long du repas, chacun a pu ensuite en toute convivialité, poser à son gré, de nombreuses questions aux élus présents autour du Maire. »

Les dissolutions des groupements SRR et GTIA

Le lundi 23 juin, le 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins s'est rassemblé, sur sa place d'armes au quartier de Reyniès, pour la cérémonie d'adieux à la Section de Reconnaissance Régimentaire (SRR) appartenant à la Compagnie d'Eclairage et d'Appui (CEA), revenue de plusieurs semaines d'opération extérieure en République Centrafricaine.

Cette dissolution survient dans le cadre de la réforme en cours de l'armée de Terre, axée sur le recentrage de l'infanterie sur le combat débarqué mais aussi sur la densification des unités. Depuis 1997, la SRR avait pris une place à part au sein du Bataillon. Ayant comme atouts, rapidité et discrétion, cette section, dotée de capacités antichars, avait été de toutes les opérations extérieures du Bataillon (Afghanistan, Mali...).

C'est avec une très grande émotion que les chasseurs de la SRR ont remis leur fanion au chef de corps, geste symbolisant cette dissolution. Fiers et conscients d'avoir appartenu à une section débrouillarde et combattive, ils rejoignent, dès à présent, les unités du Bataillon de « fer et d'acier » en faisant la promesse de rester à jamais fidèles à leur devise : « De la neige au sable ».

Le lendemain, s'était au tour du Groupement Tactique Inter Armes Vercors (GTIA Vercors) d'être dissout après son retour de Centrafrique.



Passation de commandement à la Caserne de Bonne

Le 16 juillet fut l'une des journées les plus chaudes du mois : elle a pourtant vu la place Général Le Ray, ancienne place d'armes de la Caserne de Bonne de Grenoble, se poudrer d'un blanc immaculé. Ce n'était pas une chute de neige précoce qui venait de recouvrir l'esplanade, mais les chasseurs du 7^{ème} BCA venus dire adieu à un chef de corps et bienvenue à un autre. Cette cérémonie, présidée par le général Hervé Bizeul, commandant la 27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne, scellait en effet la passation de commandement entre le colonel Lionel Catar et le lieutenant-colonel Pierre-Philippe Andre.

Les passations de commandement ont toujours cette ambiance particulière, faite de nostalgie et d'émotion, à l'image du dernier passage en revue d'un chef sortant de deux ans à la tête de ses hommes. C'est l'occasion de faire un bilan sur deux années d'engagement opérationnel intense pour le 7 et en particulier pour le colonel Catar, parti deux fois à la tête de son bataillon au Mali en 2014 et en République Centrafricaine en 2015. Comme l'a dit le chef de corps lors de son dernier ordre du jour à ses troupes, « les rangs clairsemés du bataillon en ce jour témoignent bien de l'engagement constant et intense du 7 au service de la France ».

En effet, seuls 250 de ses chasseurs se tenaient devant lui au garde à vous. Quelques-uns prenaient des permissions bien méritées au retour d'Afrique, et la plupart étaient engagés sur l'opération Sentinelle, notamment la Compagnie d'Eclairage et d'Appui à Paris aux ordres du capitaine Ripes. Un détachement de la CEA ainsi qu'une vingtaine de GCM (Groupement Commando Montagne) étaient néanmoins sur les rangs, pour représenter au maximum la compagnie en ce jour marquant.



L'armée de Terre « au contact »

Présente au cœur au plus près des concitoyens, depuis les terribles attentats de janvier dernier, l'armée de Terre agit dans le cadre de l'opération Sentinelle, mais aussi en opérations extérieures. Dans ce contexte, l'armée de Terre est un partenaire majeur des jeunes en recherche de premier emploi. Avec des durées de contrats adaptées allant de 1 à 10 ans, elle poursuit son recrutement pour atteindre 15 000 jeunes recrues en 2015.

N'hésitez pas à vous renseigner au CIRFA de Grenoble
04 76 76 22 30 – ou sur le site www.sengager.fr

Mardi 13 octobre

Colloque Bien vieillir ensemble

Journée d'animation sur le thème du logement
De 9h à 17h – Espace Paul Jargot à Crolles

Du 9 au 12 octobre

Vogue de Brignoud

Place Victor Hugo



Samedi 10 octobre

Foire de Brignoud

À partir de 9h - boulevard de la Libération

Mercredi 11 novembre

Commémoration

10h30 Place Pasteur
11h Place du 24 août



Vendredi 27 novembre

Concert du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon sous la direction de Peter Csaba

À 20h - Espace Bergès - Informations et réservations :
Centre Musical Accords - www.cmaccords.fr

Samedi 5 décembre

Commémoration Guerre d'Algérie

10h30 Place Pasteur
11h Place du 24 août

Samedi 12 décembre

Marché de Noël

À partir de 16h
Place du 24 août



Samedi 12 décembre

Colis de Noël

Ecole République et Salle Désiré Granet
De 10h à 12h

Commerçants, artisans, votre établissement accessible à tous

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de se rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite avant le 1^{er} janvier 2015.

Les commerces, restaurants, et tous les établissements qui reçoivent du public sont concernés par cette loi. Pour certaines entreprises, cela implique de réaliser plusieurs aménagements, voire des travaux de mise en conformité.

Pour connaître la nature exacte des travaux à effectuer, il est indispensable de dresser un prédiagnostic.

CONTACT

Chambre de Commerce et de l'Industrie – 04 76 28 28 28
karen.came@grenoble.cci.fr

Ma ruche, je l'aime, je la déclare !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruches(s) est invitée à la (les) déclarer. Outre que cette déclaration soit obligatoire, les abeilles, comme tous les animaux, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de les gérer au mieux, il est indispensable de savoir où elles se trouvent. Par ailleurs, savoir où sont les ruches permet de prévenir rapidement les bonnes personnes en cas d'alerte sanitaire ou d'épandage.

Enfin, le nombre de subventions allouées à l'apiculteur dépend du nombre de ruches et ruchers déclaré. La déclaration de ruches est à effectuer chaque année entre le 1^{er} novembre et le 29 février, sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou en retournant le document Cerfa n° 13995*02 au :

Groupement de Défense Sanitaire (GDS38) - 40 Avenue Marcelin Berthelot - 38033 Grenoble Cedex 2 – 0 820 48 24 37

Les rendez-vous de l'espace Infos Energies

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoriale, la communauté de communes Le Grésivaudan propose des animations et des permanences gratuites en collaboration avec l'ADEM.

- **Judi 8 octobre** à 19h30 Crolles salle Boris Vian
et **mercredi 14 octobre** à 20h30 Saint Pancrasse salle polyvalente
Sur le thème « *L'investissement citoyen dans les projets énergies renouvelables, comment monter un projet de centrales villageoises* »
- **Mardi 10 novembre** à 20h Villard-Bonnot Espace Aragon
Soirée énergie : pleins feux sur le bois !!! Les clés pour l'utilisation optimale du chauffage indépendant au bois
- **Mercredi 16 décembre** à 19h Biviers salle polyvalente
Soirée thermographique : à la recherche des points faibles de l'isolation thermique

Vous pouvez également rencontrer un conseiller ADEM pour toutes vos interrogations liées à l'énergie

- Les mercredis 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre de 9h à 13h
Siège de la communauté de communes Le Grésivaudan
390 rue Henri Fabre – Crolles

Regards sur ma ville

Parce que nous avons tous un regard différent sur notre ville, envoyez vos photos de Villard-Bonnot (ou vos dessins, vos créations...) avec vos coordonnées à l'adresse suivante : com@villard-bonnot.fr

Participez activement, vous pourrez gagner un billet pour un spectacle ... !



L'avenue Jules Ferry vue du ciel



LE THÈME DU
PROCHAIN REGARD :
Automne

Les référents de quartier à votre écoute

BRIGNOUD	VILLARD-BONNOT	LANCEY
Joelle Cacciatore 06 82 36 56 56	Christian Vernerey 06 85 51 57 13	Valérie Maumon 06 75 15 59 79
Cyrille Tintillier 06 06 58 82 66 ctintillier@orange.fr	christian.vernerey@orange.fr Patrick Beau 06 22 10 64 07 patrickbeau@free.fr	valerie@maumon.me Arnaud Bernard 04 76 13 34 04 koutchrab@gmail.com
Eric Poloni 06 83 82 79 94 eric.poloni@free.fr	Bernard Baracco 06 87 09 20 32	Nicole Boirin 06 68 81 08 13 nivon38@free.fr

Infos Pratiques

Mairie de Villard-Bonnot

20 boulevard Jules Ferry - 38190 VILLARD-BONNOT CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Tél : 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
bienvenue@villard-bonnot.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

État Civil - Affaires Générales

Le mardi jusqu'à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Services techniques et service de l'eau

Tél : 04 76 45 79 46 - fax : 04 76 13 02 07
services.techniques@villard-bonnot.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30

Les permanences des services

Logement : mardi de 9h à 11h et jeudi de 13h30 à 16h30

Périscolaire : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Urbanisme : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 au 04 76 45 79 45

Accueil physique sur rendez-vous uniquement au 04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

Permanences en mairie de Villard-Bonnot

Permanence juridique

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous. Le 1^{er} samedi de chaque mois - 04 76 45 79 45

Association Intermédiaire du Grésivaudan (AGI)

Sur rendez-vous : M. Boucharlat - 04 76 77 33 95
Le mercredi de 9h à 11h

OPAC : M. Bonjour - le lundi de 9h30 à 10h30 en mairie

SDH : M. Salerno - le mercredi de 11h à 12h
56 bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot

Correspondant local du Dauphiné Libéré

Jean-Paul Filippi - 06 75 70 21 83 - jpff-hh@live.fr

Déchets

Ordures ménagères : vendredi matin de 4h à 12h

Bac bleu « Je trie » : mercredi de 4h à 12h

Encombrants : inscription **obligatoire** au 04 76 45 79 46
Toutes les adresses des déchetteries sur :
www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux
www.dastri.fr

Les permanences parlementaires de M. Pierre Ribeaud

Député de l'Isère, membre de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée Nationale.

77 place de la Mairie - 38160 La Terrasse - 04 76 92 18 96
8h30 à 12h - 14h à 18h - du lundi au vendredi

pierre.ribeaud@orange.fr

Transports en commun

SNCF : Gare de Lancey et de Brignoud : 36 35

VFD : 0 820 08 38 38 - www.transisere.fr et www.vfd.fr

Transports du Grésivaudan : 08 10 12 12 33

www.le-gresivaudan.fr/-transport-deplacement

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie : 04 76 45 79 45

Pharmacies de garde

www.3237.fr

Serveur vocal : 3915



Octobre

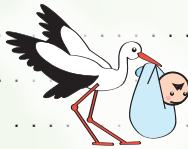
- 4 Froges (Froges)
- 11 Houille Blanche (Lancey)
- 18 Plemer (St Nazaire-les-Eymes)
- 25 Silvestre (Domène)

Décembre

- 6 Bernin (Bernin)
 - 13 Brignoud (Brignoud)
 - 20 Centrale (Domène)
 - 25 Orchidée (Lancey)
 - 27 Charmanches (Crolles)
- Novembre**
- 1 Blanchard (Champ/Froges)
 - 8 Orchidée (Lancey)
 - 15 Ferradou (Le Versoud)
 - 22 Luu Duc (Crolles)
 - 29 Belle Etoile (Crolles)

Naissances

CLAUSS Louise Espérance	14/06/2015
LELEU Giulia	14/06/2015
CRETTON Thomas	17/06/2015
GONCALVES Alice	21/06/2015
YAHIAOUI Adel Kamal	26/06/2015
YAHIAOUI Adem Nouredine	26/06/2015
FLANDINET Julian	04/07/2015
LAVIE Anaïs Michèle	11/07/2015
LAVIE Manon Mireille.	11/07/2015
BEYER Enora	28/07/2015
BERTHET Camille Louise	10/08/2015
TORRESIN Sacha	13/08/2015
RUFENACHT BALBO Tino Serge	15/08/2015
DEBERNARDI Lilou	18/08/2015
LE MOAN Enael Henri Christian	19/08/2015
SOLLIER Sarah Grazia Aïcha	19/08/2015
BLAIN Evane Carmen	20/08/2015
CLAVEY Lili	26/08/2015



Mariages

Juin 2015

27 BOUCHER Thierry Raymond Paul Adrien et DI GENNARO Claudine

Juillet 2015

04 PORTIER Frédérique Valérie et TOYER Alisson Marie-Jeanne Germaine
 18 AUBIN Charles Jean Gérard et HERNANDEZ Morgane
 18 BRUNET Christophe Alain et MELIS Sandra Aline Marie
 25 FORMUSO Julien Jean Henri et VEYRAND Alexandra Jeanine



Août 2015

01 COLIN Mickaël Joseph Jean-Louis et BLANC-COQUAND Pauline Janine
 01 LE MOAN Pascal René Numa Jean et THOMAS Adeline Nicole Marie-Eugénie
 08 DECOUCHANT Raphaël Gérard Jean Fabien et ANDRIOLLO Audrey
 22 ROBICHON Adrien et BELLET Jenny Julie
 22 JAUSSAUD Hervé Bernard Philippe et SALINIER Valérie
 29 DASSONVILLE Benjamin Pierre et BAUDIN Laura Marie Janik

Nécrologie

Juin 2015

07 MATHIEU Jean-Luc Paul
 15 MERVAL Guy, Albert, Georges
 21 PEREZ-RAMON Candide ép BOUCHET-LANAT

Juillet 2015

07 PEDROCCHI Amabile Térésa Ginetta ép GLIÈRE
 24 SCHALTEGGER René
 26 COLASUONNO Agnès ép COLLADO-MENDEZ
 28 CHAPUSOT Michel Franck Charles
 31 TIRÉ Yvete simone Pierrette ép TUDELA



Août 2015

11 MONTAGNE Serge Emile Jean
 23 DARRANGUISSE Christian Gaston André
 27 PUTTI Anna ép GIORGETTI

Les listes de l'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, veuillez s'il vous plaît le communiquer à l'adresse suivante : com@villard-bonnot.fr ou appeler au 04 76 45 79 45


REGIE MUNICIPALE D'ENERGIES
ELISE VILLARD BONNOT
 GROUPEMENT DE REGIES MUNICIPALES EN ISERE
 Tél. 04 76 71 40 92 - Fax 04 76 45 65 42 - www.elise-regies.fr
 N° Urgence gaz : 0800 400 149 - N° Dépannage : 04 76 71 40 92


TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - TERRASSEMENT
 38570 THEYS
 TÉL. 04 76 71 05 21 - FAX 04 76 71 08 74
TRAITEMENT DE MATÉRIAUX (TVM 38)
AFFERMAGE réseaux eau et assainissement (SOREGE)
 midali@midali.fr
<http://www.midali.fr>

MOULIN T.P.
TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
ENROBÉS - VRD
GÉNIE CIVIL
 AGENCE DE BRIGNOUD
CAMIBAT BÂTIMENTS
 Tél. 04 76 45 73 73 - Fax 04 76 45 72 45
 Avenue de la Chantourne - BP 173
 38191 BRIGNOUD Cedex
 E-mail : moulin.brignoud@moulin-tp.fr
www.moulin-tp.fr

Résidence La Noyeraie **TENCIN** **Les Cristalides**


 Résidence de 9 appartements Type 3
 à partir de 181 000 € garage compris (A0104)


 Dernières maisons individuelles + terrains
 à partir de 252 000 € (n° 6)

TRAVAUX EN COURS
ISERE HABITAT
 UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT
04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



L'entrée en vigueur, ce lundi 13 juillet, d'une loi adoptée dans le cadre de la loi Grenelle II risque de bouleverser nos habitudes. Les petits panneaux d'affichage publicitaire de services – hôtel, restaurant, station-service, commerces – sont désormais interdits dans les communes de moins de 10 000 habitants

L'objectif est simple : **réduire la pollution visuelle** que constituent ces publicités implantées aux carrefours et en bordure de chaussée et ainsi « améliorer notre cadre de vie ».

Les seuls affichages admis seront ceux qui indiquent les monuments historiques ouverts au public, les activités culturelles, les commerces de ventes des produits locaux

En théorie, le maire doit porter plainte quand les panneaux ne sont pas retirés. Et si des afficheurs ne sont pas en conformité avec cette nouvelle réglementation, il peut leur couter une amende de 750 euros par panneaux plus une astreinte de 200 euros par jour. Plutôt dissuasif.

Cette loi permet de renforcer la réduction des différentes mesures contre toute pollution

Depuis plusieurs années, nous luttons contre elles :

Nos véhicules sont plus propres avec un rejet en CO2 réduit

Notre ville s'éteint la nuit pour limiter la pollution lumineuse

Mais qu'en est-il de ces grands panneaux publicitaires si nombreux, qui proposent les services de commerces qui ne se trouvent pas sur notre belle commune de Villard Bonnot. Même s'ils s'avèrent source de revenu aux propriétaires des terrains, ils restent tout de même une source de pollution visuelle bien plus importante que ces petits panneaux.

Le lobi des grands groupes publicitaires échapperait il à la loi à appliquer à nos petits locaux ?

.....



Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

MERCI AUX ANNONCEURS !

M.T. Assistance  • Mécanique automobile toutes marques
• Montage pièces : neuves ou occasion sous garantie
• Pose Pare-brise
• Carrosserie-Peinture
• Prêt de véhicule

Michel THEVENOT - Tél. 06 89 33 37 68
35, rue du Bac - 38190 Brignoud

Diagnostics Immobilier
Villard-Bonnot info@arpege-expertise.com
04 76 40 30 26
WWW.ARPEGE-Expertise.com

- ✓ Amiante
- ✓ Plomb
- ✓ Termites
- ✓ Gaz
- ✓ ERNT
- ✓ Prêt Taux Zéro
- ✓ Electricité
- ✓ Surface Carrez
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Performance Énergétique


LE CHOIX FUNÉRAIRE
LE CHOIX DE LA VIE

PF DES ALPES
MARBRENERIE FUNÉRAIRE 

38660 LE TOUVET
733 Grande Rue - 04 76 08 43 46

38700 LA TRONCHE
126 Grande Rue - 04 76 03 23 57

RCS Grenoble 707 555 800 - 03845 - 14001926 - N° ind. LE TOUVET 13 36 175 - N° ind. LA TRONCHE 14 38 176

Pour vos travaux de Rénovation

MULTITÂCHE 

GARANTIE DECENNALE

UN SEUL ARTISAN POUR TOUS VOS TRAVAUX

CERTIFIÉ QUALIBAT RGE

DEVIS GRATUIT

Electricité
Plomberie / Sanitaire
Isolation
Carrelage / Faïence
Parquets
Peinture / Tapisserie
Plâtrerie
Installation de cuisine et de salle de bain (IKEA, Lapeyre, ...)
Huisserie (Neuf & Rénovation)
Aménagement de combles
Rénovation Immobilière
Economie d'énergie

Un artisan près de chez vous

38190 VILLARD BONNOT
09 50 38 02 77
06 66 27 02 77
www.multitache.com

COMMERCIALISATION EN COURS

FROGES

MAISONS OU APPARTEMENTS,
C'EST LE MOMENT DE DEVENIR
PROPRIÉTAIRE

WWW.VIVREFROGES.COM

Bureau de vente :
boulevard de la
République à Froges
(pkg de la salle
des sports)



04 78 89 42 44

RETROUVEZ TOUS NOS
PROGRAMMES SUR

www.copra.net



sinfimmo
groupe copra rhône-alpes

Imagine votre mieux vivre

MERCI AUX ANNONCEURS !



VB OPTIQUE
CLAUDINE JUMEAU
Opticienne



Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



LE TOUVET

Tél. 04 76 08 50 06

DU LUNDI AU SAMEDI : 8h30 a 20h00

DIMANCHE : 8H30 a 12H30

leDRIVE Intermarché

Distribution GAZ 24h/24

Grésivaudan Immobilier AD
Vente - Location

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES



Aurélie BRACCHI



**ESTIMATION
OFFERTE**

8, av. Robert Huant
Brignoud
38190 Villard-Bonnot
Tél. 09 83 46 66 11
Tél. 06 80 88 86 79

E-mail : gresivaudanimmo@orpi.com
www.orpi.com/gresivaudanimmo

www.orpi.com

ENTRETIEN - DÉPANNAGE

**Chauffage - Pompe A Chaleur
Climatisation**



**Mise en service
Entretien
Ramonage
Contrats d'entretien
Intervention**

Agence de Crolles

04 76 08 09 65

CHAM



www.groupecham.com



Vous recherchez une
femme de ménage ?
... un jardinier ?
... un bon bricoleur ?

**Contactez-nous au
04 76 77 33 95**

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace ! C'est économique et sûr !



DVD industries

Les professionnels de la fermeture

Portes de garage - Portails - Automatismes
Rideaux métalliques

Installation - Dépannage - Maintenance

38190 LANCEY

Tél. 04 76 04 77 96 • www.dvdindustries.fr



RENAULT

**RENAULT - LANCEY
AUTOSERVICES**



38190 VILLARD-BONNOT

Tél. 04 76 71 42 14

Mécanique, Carrosserie agréée
Véhicules Neufs et Occasions
Réparation toutes marques
Électronique Auto

Service Rapide :
- Mécanique
- Carrosserie

contact@renaultlancey.fr

24H/24 : Dépannage sur place ou remorquage 04 76 89 42 19